



**QUAND L'ÉCOLE A MAUVAIS GENRE !**

LES FAITS

La contribution de l'école à la reproduction des stéréotypes a été soulevée dans les années 80. Inconsciemment les enseignants ne traitaient pas exactement de la même façon filles et garçons. Cette situation a des incidences sur le comportement des enfants, sur l'estime de soi des filles et, à terme, sur les trajectoires professionnelles.

En juillet 2013, un rapport de l'Inspection Générale sur l'égalité entre filles et garçons demandait notamment que « *Les stéréotypes de genre soient déconstruits et mis à distance* », tout particulièrement en primaire. Il réclamait aussi qu'une **formation obligatoire** des professeurs soit mise en place sur cette thématique.

Suivant les recommandations de ce rapport, le **ministère a lancé une expérimentation à grande échelle** (600 classes) dénommée les « **ABCD de l'égalité** » sur le modèle d'une action conduite par l'académie de Créteil.

**Dans la précipitation**, les différents échelons hiérarchiques de l'institution ont récupéré tout ce qui avait été fait, ici et là, le plus souvent dans le cadre d'une **action militante**. C'est ainsi qu'une **liste d'une centaine de documents** et d'ouvrages a été recommandée aux maîtres du primaire et mise sur le site du CNPD, sans véritable contrôle de l'inspection.

Certains partis politiques ont alors procédé à une **exploitation politicienne** de certains de ces documents accusant le ministère de vouloir inculquer aux élèves une « théorie du genre ».

L'ANALYSE DE LA FAEN

**La reproduction de stéréotypes par l'Ecole est une réalité** aussi ancienne que l'Ecole elle-même.

**Mais l'égalité constituant l'un des principes cardinaux de notre République**, il est logique que l'Ecole de la République contribue activement à la mise en place d'une égalité réelle entre tous les citoyens.

**La démarche n'est donc pas contestable dans son principe**. C'est donc au niveau des modalités de mise en œuvre et des supports pédagogiques choisis qu'il y a problème.

**Le premier problème réside dans la précipitation** avec laquelle ces expérimentations ont été lancées : sans préparation et formation suffisantes, sans contrôle des documents « recommandés » par les corps d'inspection et sans cadrage suffisant de leur part.

**Le deuxième problème est posé par l'utilisation de documents inappropriés.**

Des pédiatres et des psychologues portent **des jugements sévères** sur certains livres « recommandés » accusés de projeter sur des enfants des attitudes de sexualité d'adulte ou de présenter à des enfants trop jeunes des thèmes qu'il vaut mieux aborder avec eux plus tard.

Le troisième problème réside dans le **glissement à partir du thème de l'égalité vers d'autres sujets de société**, tel que la nudité.

Or, ce thème touche à l'intimité des familles qui ont des convictions et des approches différentes et qui sont d'après la loi **les premières responsables de l'éducation de leurs enfants**.

Ce n'est pas un hasard si l'exploitation politicienne s'est principalement portée sur le livre « *Tous à poil* » dont on peut citer : **A poil les bébés ! A poil les voisins, le policier, la mamie, les footballeurs, la maîtresse, le docteur...**

Imaginons le cocasse de la situation si au bord de la piscine, dans le cadre scolaire, les enfants ayant utilisé ce livre en classe se déshabillaient et se mettaient à crier « **à poil la maîtresse** ». Et quelle serait alors la réaction de l'IEN, du DASEN et du ministre, ayant tous recommandé l'usage de cet ouvrage, si la maîtresse suivait la préconisation du livre ? **Il est probable qu'elle serait suspendue et sanctionnée.**

**La FAEN condamne toute exploitation politicienne** du fonctionnement de l'Ecole mais le meilleur moyen d'éviter cette exploitation c'est **d'éviter de prêter le flanc à la critique**.

Certains de ces documents et toute cette agitation mettent mal à l'aise nombre de parents et d'enseignants qui rencontrent déjà suffisamment de difficultés dans l'accomplissement de leur tâche.

Le ministère ne cesse d'**empiler de plus en plus d'éléments de formation** dans un temps qui n'est lui pas extensible et d'**ajouter de nouvelles priorités aux priorités existantes** dans les programmes et le déroulement de la classe

**Quand tout est prioritaire, plus rien ne l'est !**

Les professeurs des écoles doivent traiter en 15 à 20 heures effectives par semaine des programmes de 2008 prévus pour 26 heures. Avec le résultat que l'on sait dans les évaluations internationales. Le ministre oublie sûrement qu'une **partie importante de son travail doit consister à nous permettre de faire le nôtre dans de bonnes conditions**.

Après avoir allumé la mèche, le ministre renvoie maintenant sur les professeurs des écoles le soin de choisir l'utilisation ou non des livres contestés. **Pas très courageux !**